



Compte rendu de réunion visio
OBJET : Compte rendu CFA Judo
Date : 9 janvier 2021

Présents : Thomas Valle, Laetitia Vancraeynest, Baptiste Gouillat, Jean-Louis Roca, Gilbert Elles, Vanessa Léger, Nicolas Bueno, Jean-Pierre Huang-Ying-Chin, Loïc Lenglé, Kevin Gourer, Laurent Diquet

Excusés : Céline Barberon, Manu Pédenon

Ordre du jour :

- Annulation des fédéraux de Latresnes - quelle réorganisation possible ?
- Renouvellement de la CSDGE - quels représentants pour la FSGT ?
- Sélection pour les Jeux de la CSIT.
- Préparation des Etats Généraux.

Tour de table :

La situation sanitaire a plongé les associations, et notamment les clubs de judo, dans une crise sans précédent.

Céline Barberon, qui devait prendre part à la réunion, nous a informé que son club ne survivrait pas à la crise. Nous tenons à lui exprimer notre soutien et notre sympathie dans cette période difficile.

Il paraissait donc opportun de commencer par un tour de table afin d'en savoir plus sur la situation des comités et clubs.

-La Réunion :

Le comité compte 26 clubs affiliés dont 6 de judo.

Les activités ont repris depuis novembre mais les effectifs ont chuté d'au moins 50%.

Une formation BFA est en cours.

-Alpes Maritimes :

Les clubs ont du mal à savoir ce qu'on peut faire ou non dans ce contexte très incertain et changeant.

Dans son association, Nicolas explique qu'avec chômage partiel, la structure s'en sort pour le moment. Il a surtout la crainte de voir affluer les demandes de remboursement en fin de saison et appréhende le début de la saison prochaine.

-Nord :

Le comité compte 50% de licences en moins (avec le même nombre de clubs).

L'activité n'a pas repris au niveau départemental.

Pour le moment, les clubs font de la préparation physique sans contact.

Le problème de santé de Pascal a mis en difficulté le travail de la commission qui est en train de se réorganiser.

Un club de l'Oise en difficulté pour prendre part aux compétitions dans le Nord a été rattaché à l'IDF pour plus de facilités.

-AURA :

Très peu de clubs se sont réaffiliés.

On compte 50% de clubs en moins et 100% de licences en moins sur l'Isère.

La situation est malheureusement similaire dans les autres comités de la région.

-IDF :

Les clubs n'ont pas perdu d'adhérents mais pas de prise de licence pour le moment.

A ce jour, nous sommes à - 75% des licences. Pourtant, cela ne semble pas inquiétant si les championnats IDF ont lieu.

Pour le moment, toutes les activités ont été annulées.

La commission se voit régulièrement.

La crainte de demande de remboursement est aussi présente pour les clubs.

-Grand Est :

On compte 2 clubs dans le 57 et 2 dans le 54 et 2 clubs en Alsace (surtout sur les autres sports de combat).

Les clubs se sont réaffiliés mais il n'y a pas de prise de licence dans le 54 et 57

La situation est similaire dans les autres activités du 54 et 57.

Championnats de France FSGT 2021 :

Nous avons appris l'annulation des championnats de Latresne Cela pose la question de l'organisation des championnats fédéraux. Il est raisonnablement impossible de les organiser à l'identique dans un autre lieu, au vu du contexte.

Revoir le modèle semble donc obligatoire. Il faut faire autre chose et créer.

Le championnat d'avril était donc impossible en l'état.

Sin le Noble est toujours prêt, pour le moment, pour le 2e championnat fédéral.

On pourrait alléger le programme du championnat fédéral de Sin le Noble pour tout regrouper sur un seul week-end.

On peut par exemple supprimer les équipes et les kyu. Les équipes et kyu participent à la vie des clubs, mais il faut prendre en compte que c'est une année exceptionnelle.

Il faut également revoir le planning des catégories d'âge. Ainsi, les juniors ne pourraient prendre part au championnat séniors en plus pour limiter le nombre de combat.

Nous pourrions également gagner du temps en travaillant sur les démarrages de compétition en informatisant les feuilles de match. Nicolas a déjà travaillé sur ce point. Nous pourrions nous appuyer sur lui.

Jean-Louis, Nicolas, Loïc sont prêts à travailler sur un nouveau planning pour les fédéraux de SIn le Noble.

Pour travailler sur un nouveau planning, il faudrait disposer des engagements sur 2018-19. Thomas va essayer de leur transmettre.

Pour pouvoir maintenir les fédéraux à la Pentecôte, il faudrait les engagements pour le 5 mai.

Or, le contexte sanitaire risque de retarder la tenue des championnats régionaux et donc les sélections pour le championnat fédéral. Néanmoins, les sélections peuvent se faire en mars et en avril si la situation sanitaire le permet.

On peut aussi réfléchir à favoriser les rassemblements inter-régions PACA/AURA par exemple ou trouver d'autres moyens de sélection.

Nous devons également réfléchir à un calendrier de secours et prévoir un possible report en juin ou en septembre.

S'ils ont lieu en septembre, les catégories d'âge 2020-21 seront maintenues pour ces seuls championnats

Attention : la priorité est d'organiser des manifestations au niveau local. Si le judo FSGT en 2021, au niveau national, se résume à un seul fédéral, beaucoup de gens seront exclus de fait.

CSGDE :

Les élections à la FFJDA amène le renouvellement de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents (CSDGE) et donc des membres représentant la FSGT.

Aujourd'hui, la FSGT est représentée dans cette commission inter-fédérale par Christian Lapeyre et Frédéric Durand.

Un appel à candidature va être lancé.

Les candidats doivent être au minimum 6ème dan (à défaut 4ème ou 5ème dan) et licenciés à la FSGT.

Dans l'idéal, la FSGT souhaiterait un homme et une femme.

Le mail pour l'appel à candidature doit reprendre les missions de la CSDGE.

Il est important de connaître les motivations des candidats.

Un délai de 3 semaines ou 1 mois semble cohérent.

CSIT :

Les Jeux Mondiaux de la CSIT auront lieu à Cervia et Cesenatico du 1er au 6 juin 2021 (départ de la délégation FSGT le lundi 31 mai, retour le dimanche 6 juin). La délégation FSGT, tous sports compris, sera proche des 300 participants.

La compétition judo se déroule sur 2 journées. Une première en individuels par catégories de poids chez les Hommes et les Femmes et une seconde, le surlendemain en principe, par équipes H & F. Avant les individuels, il y a généralement une journée réservée à une réunion de la Commission technique, aux entraînements et parfois un mini stage d'arbitrage pour uniformisation des règles.

La délégation Judo se compose, normalement de 7 hommes et 7 femmes (1 dans chaque catégorie de poids), auxquels s'ajoutent 2 entraîneurs, 2 arbitres et un responsable de délégation, soit 19 personnes en principe. C'est à la CFA Judo à composer sa délégation, et ce au minimum 6 mois avant les JSM.

Du fait de la crise sanitaire, ce sera un peu plus contraint, et donc plus difficile cette année, mais il faut faire le maximum le plus rapidement possible. Il était demandé de fournir la composition de la délégation Judo pour fin décembre 2020.

Des critères sont imposés pour être « sélectionnable ». En particulier un critère de « licence ».

Pour la saison 2019/2020, l'arrêt de toute activité sportive ayant eu lieu à partir de la mi-mars, ce critère est maintenu. Les sélectionnés devront avoir été licenciés en saison 2018/2019 - 2019/2020 et 2020/2021.

Par ailleurs, il y a un critère de participation et de résultats aux championnats de France FSGT.

Pour le judo, les championnats 2020 n'ayant pas pu se dérouler, la sélection se basera sur les championnats des années précédentes.

Autre information importante, le financement. Un tel déplacement engendre des dépenses très importantes.

Il y a 3 parts dans ce financement : la fédération, la CFA concernée et le participant.

D'après le prévisionnel présenté le 18 novembre, et d'après les données connues ou estimées, la part de la CFA, par personne, serait aux environs de 350 €.

La part de chaque participant sélectionné serait proche de 500 €. Cette part est réglée par le participant.

Celui-ci peut solliciter le soutien financier de son club, la commission départementale et/ou régionale de Judo FSGT, du Comité Départemental et/ou Régional FSGT, de sa mairie ou autres.

Suite à leur participation à la réunion du 18 novembre 2020, Loïc et Jean-Louis se sont chargés de travailler sur la délégation judo. Nous les remercions pour le gros travail effectué.

L'un des objectifs est que les féminines participent à ces JSM de 2021, ce qu'elles n'avaient pu faire en 2017, lors de la dernière participation FSGT.

Ils ont opté pour favoriser la régularité de participation à nos championnats, donc l'attachement à nos valeurs, plutôt que la performance, considérant que les

compétitions internationales doivent être une récompense pour les plus fidèles à nos activités, en plus du critère de performance.

Une sélection a été établie en consultant les podiums des championnats de France des années 2016 à 2019, dans les catégories seniors M&F, mais aussi chez les juniors et les vétérans (jusqu'au moins de 40 ans).

A ce jour, seule manque une féminine en moins de 48kg.

La sélection a été envoyée au Domaine International qui enverra la convocation officielle

Beaucoup de personnes pressenties n'ont pas pu être sélectionnées car non licenciées en 2019-2020. Il y a peut-être possibilité de demander des dérogations au vu de la saison que nous venons de vivre, en cas de vacance dans une catégorie..

Ils ont eu beaucoup de mal à contacter certaines personnes.

Ils signalent que la recherche sur la base licence est compliquée et les coordonnées des adhérents sont parfois insuffisantes pour les joindre. Certains n'ont été contactés que par le biais des clubs ou via facebook. Tous les clubs ont été contactés en même temps que les sélectionnés.

Dans ce genre de cas, il ne faut pas hésiter à contacter les clubs, et les comités pour que ceux-ci soient le relais de la CFA auprès des clubs.

D'une façon générale, même si les comités sont alertés après la présélection, le lien avec eux est essentiel. Ils doivent se sentir investis dans la sélection.

Cependant, il faut prendre en compte que la période est complexe et que le retard pris dans l'organisation des JSM nous a obligés à agir dans l'urgence.

Il semblerait que les clubs ne soient pas bien informés sur les JSM et les critères de sélection. Il est important de mieux communiquer sur cet événement (sur la plaquette des fédéraux par exemple) qui peut constituer une motivation supplémentaire pour les clubs et les athlètes.

Etats Généraux du Judo :

Les Etats Généraux du Judo qui auraient dû avoir lieu en décembre ont dû être reportés.

Il faudrait caler une nouvelle date, en juin, après les championnats fédéraux et les JSM de la CSIT.

Deux dates sont proposées : 19 et 20 juin ou 26 et 27 juin 2020.

Il faut profiter des championnats fédéraux pour communiquer sur cet événement.

Il est important de mettre en avant le fait que les gens pourront s'exprimer et participer pleinement à la construction du judo FSGT de demain.

Il est également important de travailler avec les 3 régions sans candidat à ce jour : Aquitaine, Bretagne, Bourgogne Franche-Comté.

Prochaine réunion :

Un doodle sera envoyé prochainement pour caler la prochaine réunion.